



**UNARM**  
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

## FLASH INFO

Marseille le 14 janvier 2021

Chers (ères) adhérents (es), chers (ères) collègues,

Vous êtes nombreux(ses) à avoir contacté l'UNARM au sujet de votre certification.

Pour y voir plus clair :

La mise en place de cette certification est une réelle reconnaissance pour la profession.

En effet, sur la base d'un référentiel de compétences, rédigé pour la première fois depuis que des PARM puis les ARM sont en exercice, des étudiants peuvent désormais bénéficier d'une formation nationale reconnue et sanctionnée par un titre, qui, même s'il n'est pas au niveau que nous défendons depuis le début des travaux (BAC +2), a le mérite d'exister, de structurer et d'harmoniser les apprentissages.

Cette certification s'entend également pour les ARM en poste. Pour eux, il s'agit d'un « dispositif allégé » en comparaison du parcours complet en CFARM, et qui en aucun cas ne saurait donner lieu à la mise en place d'une FAE ou d'un concept de formation continue.

Comme pour l'ensemble des titres du Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP), il n'existe pas en France, de possibilité « d'obtention d'office ». Une telle disposition aurait du reste comme conséquence, une dévalorisation évidente de ce nouveau certificat.

Les dispositions transitoires qui encadrent cette certification des agents en poste prendront fin au 31/12/2023, comme le stipule le dernier décret 2020-1279 du 20 octobre 2020, donc le temps presse !

Dans les territoires, les certifications s'organisent, certains CFARM ont pu déjà certifier près d'un tiers des effectifs qu'ils gèrent, ailleurs de nombreux dossiers constitués sont en attente de l'organisation des jurys d'évaluation, logiquement impactée par la gestion COVID.



**UNARM**  
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Nous vous communiquons les témoignages de plusieurs collègues en poste, récemment certifiés, et n'étant pas adhérents à l'UNARM :

- Ludovic, ARM en poste depuis 4 ans au SAMU du Finistère :

***"La certification des ARM est un moment qui permet de faire le point sur ses connaissances tout en créant un échange avec un jury composé de professionnels d'un autre SAMU. Le temps d'observation en salle de régulation permet de faire appréhender au jury notre mode de fonctionnement qui n'est pas forcément identique à celui qu'il connaît. Puis, le temps dédié à l'échange, fait le lien avec les situations rencontrées lors de l'observation et l'expérience vécue. Je trouve que la certification participe à la valorisation de la profession."***

- Jérémie, ARM en poste depuis 12 ans au SAMU des Yvelines :

***« Malgré l'appréhension, je suis satisfait d'avoir pu effectuer ma certification. En effet, il est difficile de ne pas avoir un peu de stress lors de ce type d'évènement, de devoir justifier de mes compétences au sein d'un SAMU. Pourtant après quelques secondes assis derrière mon poste, l'aspect officiel disparaît pour laisser place à nos habitudes. En effet il n'est pas demandé de changer nos façons de fonctionner mais de montrer comment nous travaillons quotidiennement. Il n'est pas question de jugement de valeur mais de montrer notre professionnalisme, notre savoir-faire, de prendre en charge un appel pour apporter aux patients une réponse adaptée et de qualité. »***

- Nicolas, ARM en poste depuis 4 ans au SAMU de Paris :

***« La constitution du dossier de certif est certes fastidieuse, mais elle n'est ni plus ni moins qu'un résumé de notre parcours professionnel, des raisons pour lesquelles nous exerçons notre métier (diplômes et formations). Comme pour tout nouveau diplôme, il y a une phase d'incertitudes et de stress, tant le nombre d'items est important. Quand on connaît son métier, et que l'on a une conscience professionnelle, ce diplôme est le reflet de ce que nous faisons chaque jour.***

***Quelques incertitudes sur le déroulement de la certification rapidement effacées par une entrée en matière directement dans notre environnement professionnel du quotidien.***

***1ère phase de double écoute, où sont scrutés les détails des procédures (accueil appelant, régulation...) accompagnée d'une série de questions sur les appels.***

***2e phase concernant quelques connaissances notamment sur l'ouverture de la salle de crise (rôle et action de l'ARM en salle de crise). »***



# UNARM

UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

Nous vous invitons, sans plus attendre, à intégrer cette démarche de certification : en effectuant votre auto-évaluation, en remplissant votre livret, en rencontrant votre encadrement de proximité lors d'un entretien de positionnement afin de définir les modules ou les compétences à valider ou à consolider, qui en fonction de votre ancienneté dans l'emploi ne devraient pas être nombreux...

L'UNARM a proposé son concours à l'ensemble des CFARM, afin de contribuer à la composition des jurys d'évaluation avec ses adhérents et membres du bureau intervenant dans les équipes pédagogiques de divers CFARM, afin de fluidifier les organisations.

Nous vous souhaitons à toutes et tous bon courage dans vos démarches,

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

Le bureau